

## >>> Ministère de la santé et des sports Volet Social

### Quels diplômes ?

- CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale – niveau II)
- DEAMP (Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique – niveau V)
- DEASS (Diplôme d'Etat d'Assistant de service social – niveau III)
- DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale – niveau V)
- DEEJE (Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants – niveau III)
- DEMF (Diplôme d'Etat de Médiateur familial – niveau II)
- DETISF (Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale – niveau IV)
- DEAF (Diplôme d'Etat d'Assistant familial – niveau V)

Pour les certifications suivantes, voir la fiche du Ministère de l'éducation nationale :

- DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé)
- DEETS (Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé)
- DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur)
- MCAD (Mention complémentaire Aide à domicile)

### Comment entamer ma démarche ?

#### Vous constituez le Livret 1

- Vous retirez le Livret 1 en téléphonant à l'ASP (Agence de services et de paiements), organisme qui instruit votre dossier, et le lui transmettez une fois complété.
- L'ASP vous transmet la décision de recevabilité dans un délai de deux mois.

### Quelle aide pour décrire mon expérience ?

#### Vous constituez le Livret 2

Si votre Livret 1 est recevable, le Livret 2, vous est adressé.

- Pour le constituer, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement facultatif. Des centres de formation se sont constitués en plateformes d'accompagnement pour chaque diplôme d'Etat. Vous contactez l'une de ces plateformes dont l'ASP vous a communiqué l'adresse.
- Une fois rempli, vous adressez le Livret 2 en trois exemplaires à l'ASP avec les pièces justificatives.

### A quel coût ?

Les centres de formation constitués en plateforme fixent les coûts de l'accompagnement.

Les coûts varient en fonction du diplôme et du parcours d'accompagnement choisi (3 parcours possibles).

### Comment est validée mon expérience ?

Vous participez à un entretien avec un jury.

La Drjscs, autorité de certification, est chargée de l'organisation des sessions de jurys.

Pour le Detisf, les entretiens avec le jury se déroulent à Montpellier.

*Diplômes : le terme diplôme est utilisé dans le sens de la certification (certification = diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle (CQP). Livret 1 : Livret de recevabilité administrative (autres appellations : pré-dossier, dossier de demande de VAE, dossier-type de demande, partie 1). Livret 2 : Livret de relevé d'acquis d'expérience (autres appellations : dossiers de validation, de candidature, de VAE, partie 2)*

### Pour aller plus loin ...

#### > Contacts

**ASP : Agence de services et de paiements** - Instruction du dossier de recevabilité - Délégation VAE (Service recevabilité)  
15 rue Léon Walras - CS 70902 - 87017 Limoges cedex.

N° Azur : 0810 017 710  
du lundi au vendredi de 9 h à 20 h

#### **DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)**

Professions sociales :  
Courriel :  
Bernard.bruhat@drjscs.gouv.fr

#### > Sur le web

[www.vae.asp-public.fr](http://www.vae.asp-public.fr)

- En consultation : Le dispositif, les diplômes, l'accompagnement, les référentiels d'activité, de compétences, le descriptif métier.
- En téléchargement : les livrets, notices, fiches info, modèle attestation d'activité...